

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Argentonnay (79), le jeudi 30 avril 2026

AGRESSION D'UN PROFESSEUR ET D'UN AGENT DE MAINTENANCE PAR UN ÉLÈVE, AU SEIN DU COLLÈGE BLAISE PASCAL

Ce mercredi 29 avril, la Nouvelle République a publié un article de presse concernant l'agression physique et des menaces de mort d'un professeur d'histoire-géographie par un élève de 3^e au sein du collège Blaise Pascal, à Argentonnay. Un agent de maintenance ayant essayé de s'interposer a également subi des violences comme un jet de chaise dans sa direction.

La fédération Reconquête Deux-Sèvres exprime son soutien au professeur d'histoire-géographie et à l'agent de maintenance et souhaite remercier la cheffe d'établissement pour la mise en place d'une mesure conservatoire jusqu'au conseil de discipline.

L'enseignant et la CPE ayant déposé plainte à l'encontre de l'élève, nous souhaitons que la justice fasse preuve de fermeté afin de limiter le risque de récurrence.

C'est pourquoi Reconquête propose, en plus de rétablir l'autorité dans les établissements scolaires, des mesures afin de garantir la fermeté judiciaire :

- Abaisser la majorité pénale de 18 à 16 ans.
- Supprimer les allocations familiales aux parents d'enfants délinquants.
- Introduire des peines planchers pour tous les crimes et délits.
- Appliquer réellement les condamnations en supprimant les aménagements de peine.

Vous pouvez compter sur Reconquête, avec Éric Zemmour et Sarah Knafo, pour mise en place de mesures pour la fermeté judiciaire contre les actes violents et le rétablissement de l'autorité dans les établissements scolaires.

CORENTIN SYLVESTRE
DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES DEUX-SÈVRES